



# " La voie professionnelle, un enjeu stratégique "

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et à la formation professionnelle, était hier à Cannes. Elle engage plusieurs réformes de front, notamment celle des lycées pro.

## " La voie professionnelle, un enjeu stratégique "

Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la formation professionnelle, était hier à Cannes pour ouvrir la 18e édition de l'Université d'hiver de la formation professionnelle.

53 % des jeunes qui sortent d'un bac pro sont sans emploi. Comment comptez-vous remédier à cela ?

Aujourd'hui, on a une voie professionnelle servie par des professeurs remarquables, mais qui doit gagner en attractivité et mieux offrir la possibilité de réussir. Ce doit être une voie choisie et reconnue. C'est tout l'enjeu de la réforme des lycées professionnels.

Pour autant, méfions-nous des moyennes, les réalités sont très disparates d'un lycée à l'autre, d'une filière à l'autre, d'un territoire à l'autre. C'est un vrai défi que de pouvoir mener cette réforme qui permette d'atteindre cet objectif de réussite pour tous les élèves, soit un tiers des lycéens.

Cela doit passer par trois leviers. La réduction du nombre de décrocheurs, la facilitation de la poursuite d'études, et la capacité qu'on donne aux élèves à s'insérer professionnellement. C'est donc un enjeu stratégique majeur pour la nation.

Ces élèves sont souvent fragiles. Et avec la baisse du redoublement, ils sont plus jeunes qu'auparavant. Nous rencontrons plus de situations de handicap qu'en lycée général, cela représente 5 % des élèves. Et davantage de jeunes dont les environnements sociaux sont plus fragiles. Ils n'ont pas forcément les mêmes bagages.

Qu'est-ce qui va changer, concrètement ?

C'est la première fois qu'un président de la République porte la voie professionnelle comme un des vrais enjeux stratégiques pour la nation. C'est aussi la première fois qu'on va investir autant dans les lycées professionnels. Concrètement, j'ai annoncé avec le ministre Pap Ndiaye un maintien des moyens dans la voie professionnelle pour la rentrée 2023. C'est une volonté politique forte. Par ailleurs, nous organisons dès cette année, grâce à France 2030 et avec les régions, les premières transformations, dont l'offre de formation par le financement des plateaux techniques dont les lycées ont besoin pour former les élèves aux métiers de demain.

La validation des acquis de l'expérience est un cheval de bataille pour vous ?

Oui, c'est un vrai changement

culturel. La validation des acquis de l'expérience (VAE, Ndlr) a vingt ans, mais pour autant, deux fois moins de personnes la mobilisent depuis dix ans. 30 000 VAE seulement sont réalisées chaque année. C'est très loin de l'enjeu par rapport au besoin d'accompagner les reconversions professionnelles et les mobilités de compétences dont nous avons besoin. Il s'agit de reconnaître que l'expérience est aussi légitime pour développer des compétences que la formation initiale.

En tant que ministre en charge de l'Enseignement et de la formation professionnelle, je souhaite rechercher le bon équilibre entre la formation initiale, la formation continue, mais aussi l'expérience qu'on acquiert dans le milieu professionnel. Il s'agira de faire de la VAE un instrument plus agile, plus rapide (quatre mois contre plus de 18 aujourd'hui), avec un objectif de 100 % de passage devant le jury. C'est un vrai défi.

En matière d'apprentissage, vous avez annoncé vouloir viser le million d'apprentis ?

Nous sommes déjà à plus de 800 000 apprentis pour 2022.

L'objectif est de passer au million d'apprentis et de le faire bien. Avec Olivier Dussopt, nous avons d'ores et déjà annoncé la poursuite des



aides aux entreprises jusqu'en 2027, avec une aide unique de 6 000 euros pour toutes les entreprises et tous les niveaux de qualification. Le nombre de Centres de formation des apprentis et de Centres de formation a très largement progressé. Même en lycée professionnel, l'apprentissage a très fortement augmenté, avec +42 %. Nous voyons que cette modalité de formation répond de plus en plus à une aspiration des entreprises et des élèves.

Le compte personnel de formation a-t-il pâti de ces SMS indésirables que nous recevions ?

Cette communication a parfois masqué le progrès immense que représente le CPF. À savoir l'accès à la formation possible à tous et toutes. Pourtant, vous avez dû voir que depuis quelques semaines, vous n'avez plus reçu de SMS à propos du CPF. Nous avons soutenu en novembre dernier une loi pour lutter contre le démarchage abusif et les fraudes. Nous avons éradiqué cela. Nous avons aussi beaucoup travaillé sur la régulation de l'offre, en progressant sur la qualité des formations. Aujourd'hui, plus personne ne peut sérieusement questionner l'offre disponible sur la plateforme.

Beaucoup abusent encore du CPF, comme des influenceurs de l'immobilier qui vendent des formations à plus de 9 000 euros en proposant de financer *via* le CPF...

Des influenceurs offraient aussi des téléphones, on a tout eu. Sous le label CPF, tout était proposé des formations coaching, relooking, etc. On a fait un énorme travail de nettoyage. La justice a également condamné des fraudeurs à des peines conséquentes, ce qui montre à qui voudrait en abuser que les sanctions sont fortes.

Vous mettez en place des temps de découverte des métiers au collège. Quel est l'objectif et comment espérez-vous améliorer l'orientation ?

Sur cette rentrée 2022, 600 collègues expérimentent la découverte des métiers. Elle est essentielle pour éduquer les jeunes à l'orientation. Une des raisons du décrochage, c'est l'orientation subie. Le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a annoncé la mise en place du dispositif à la rentrée 2023 pour tous les collègues de France.

Pour les parents qui nous lisent, en quoi consistera cette découverte des métiers pour les collégiens ?

Ce sera mis en place dès la 5e. Les jeunes pourront découvrir les métiers de l'industrie, de l'énergie, de la culture, du commerce, du soin, etc. Et ce, de manière organisée.

Avec le ministre, nous souhaitons nous assurer que les jeunes pourront toucher la diversité des métiers pour faire un choix plus éclairé avec leur famille au moment de l'orientation. Aujourd'hui, un jeune ne connaît

qu'une dizaine de métiers, principalement ceux de son entourage direct. On travaillera beaucoup sur les partenariats, au niveau des établissements.

**PROPOS RECUEILLIS  
PAR GRÉGORY LECLERC**  
gleclerc@nicematin.fr

"Nous avons éradiqué le démarchage abusif pour le CPF "

"Une découverte des métiers dès la 5e "



*Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la formation professionnelle. (Photo Patrice Lapoirie)*

